

<b>Zeitschrift:</b>	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de sport de Macolin
<b>Band:</b>	49 (1992)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Sport éternel : de la légende à l'histoire : 776 av. J.-C.
<b>Autor:</b>	Jeannotat, Yves
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-998050">https://doi.org/10.5169/seals-998050</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

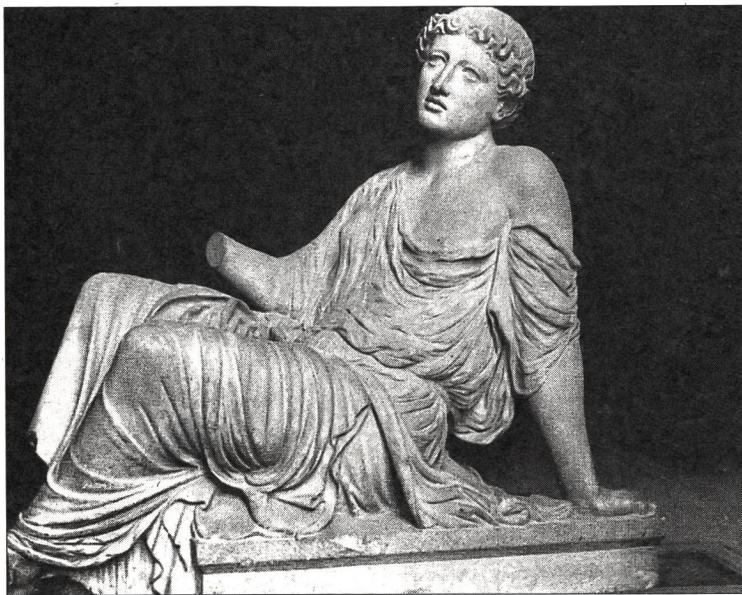
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sport éternel

Yves Jeannotat



Statue grecque du Ve siècle av. J.-C. représentant la «Pythie». A cette époque, on le voit, la prophétesse delphique traditionnellement écumante et frénétique a fait place à une femme drapée, calme et recueillie.

## De la légende à l'Histoire: 776 av. J.-C.

Que les choses soient claires: l'origine des Jeux olympiques est certainement antérieure au VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Mais l'absence de documents écrits fait que certaines données sans doute réelles se confondent encore avec d'autres, issues de la légende et de l'imagination. Et cette situation va se poursuivre encore alors que l'on aborde progressivement un domaine de connaissance plus concret. Cela étant, ce dont il va être question ci-après relève moins de la «fondation historique» des Jeux olympiques que de la «certitude historique» de leur existence, 776 ans avant Jésus-Christ!

### Peuples inquiets

Au fil des siècles, trois peuplades voisines finissent par s'établir sur des territoires qu'elles désirent garder à tout prix. Ce sont elles qui font, en quelque sorte, l'histoire de la Grèce primitive: les Achéens, repoussés par l'invasion dorienne du centre du pays et du Péloponnèse vers la contrée de Pise; les Eoliens, alliés des belliqueux Doriens, en Elide; les Doriens, enfin, en Laconie. Ainsi, vers le début du VIIIe siècle avant Jésus-Christ, Pise, Elis, Sparte et leurs rois Cléosthène, Iphitos et Lycurgue, se craignent, pour ne pas dire se haïssant mutuellement, n'hésitaient pas à prendre les armes à la moindre menace pour défendre leur liberté et leur indépen-

dance. Iphitos, pourtant, était triste de ces tensions interminables qui ne menaient à rien et réduisaient à néant toute tentative de lutte en commun contre les épidémies qui ravageaient la région. N'y tenant plus, celui que l'on a pris coutume d'appeler le «petit roi» (on sait en fait très peu de choses à son sujet) décida de se rendre à Delphes, comme cela se faisait souvent en pareille situation, pour y consulter la Pythie, prêtresse d'Apollon, dont les oracles étaient reconnus et craints de tous les peuples de la Grèce.

### L'oracle pythien

Dès qu'Iphitos eut terminé ses lamentations et prononcé sa question, la Pythie rendit son oracle: «Roi!», dit-elle, «Tu veux éviter la guerre et les pillages en Elide? Tu veux que ton pays soit guéri de la peste? Alors, rétablis les Jeux (il faudrait plutôt dire «concours») chers aux dieux et invite tous les Grecs à y participer. Que toute violence (il aurait probablement fallu traduire violence armée) cesse pendant leur durée!» En entendant ces paroles, Iphitos sentit son être se détendre et son âme fut apaisée. Il était rassuré, car il savait que les oracles pythiens étaient infaillibles et respectés par tous les Grecs.

### Le traité

Animé d'une grande confiance, le «petit roi» s'en alla donc aussitôt trouver Lycurgue et Cléosthène. Dès qu'ils entendirent parler de l'oracle pythien,

ils acceptèrent de se rendre dans la plaine d'Olympie pour en discuter. Les trois rois s'y étant retrouvés, ils admirent d'abord l'inutilité des guerres intestines qui les opposaient et décidèrent de mettre momentanément fin à leurs querelles coutumières. Puis, suivant les recommandations de l'oracle, ils décidèrent d'organiser périodiquement des «Jeux» athlétiques, rétablissant, ainsi, les «Jeux» olympiques.

Mais ils se querellèrent encore, chacun étant désireux d'en prendre la direction. Tombant enfin d'accord, ils confirmèrent, par traité, la neutralité et l'inviolabilité de la plaine d'Olympie, où les concours auraient lieu, et proclamèrent la «Trêve sacrée» (*execheira*). Selon Aristote (384 à 322 av. J.-C.) et Pausanias, les termes du traité auraient été gravés sur un disque d'airain conservé dans l'Héraion ou temple d'Héra: «Olympie est un lieu sacré. Qui osera y pénétrer les armes à la main sera flétrì comme sacrilège. D'une égale impiété sera celui qui ne vengera pas un méfait reconnu, si cela est en son pouvoir.» Même si l'*«execheira*» ne put faire cesser toute guerre, elle eut pour avantage de garantir «la sécurité et le libre passage des athlètes et des spectateurs en route pour Olympie.»

### Un «trou» de 108 ans!

On était probablement en 884 avant Jésus-Christ. On n'est pourtant certain de rien encore. Les Jeux furent-ils d'abord organisés tous les ans? Puis tous les quatre ans? Puis tous les huit ans? Ces questions resteront sans réponse car, pendant 108 ans, rien de «matériel» susceptible de prouver quoi que ce soit n'a subsisté. Je le répète, les Grecs anciens étant plus poètes qu'historiens, il est difficile d'avoir, d'eux, quelque chose de vraiment crédible.

Mais 776 arrive: année capitale, puisque c'est à partir d'elle qu'on a commencé à compter par «olympiades» (période de 4 ans qui sépare deux Jeux olympiques). «C'est donc en 776 avant Jésus-Christ que l'on entre dans l'histoire véritable des Jeux», écrivent Robert Parienté et Guy Lagorce, dans «La fabuleuse histoire des Jeux olympiques» (Nathan). En fait, «dans l'Histoire tout court, puisque ces Jeux sont les premiers dont il reste un récit à la page 1 du registre des vainqueurs, tenu par un citoyen d'Elide que l'on peut considérer comme le premier journaliste, dans la mesure où, par lui enfin, la relation précise l'emporte sur la légende!» Koroïbos, tel est le nom du premier «Olympionique», ou vainqueur olympique (de la course du «stade»: 192,27 m) connu à avoir reçu, suprême honneur, la couronne d'olivier et la branche de palmier. Certains disent qu'il était berger, d'autres cafetier à Elis... ■